

FORMATION GQS (Gestes qui sauvent)

Public concerné

Tout public âgé de 10 ans minimum

Pré-requis : Aucun

Renseignements pratiques

Durée : 2 heures en présentiel

Participants : 12 stagiaires maximum

Tarif : 250 euros net de taxe pour 1 groupe

Attestation : Attestation GQS

Actualisation : vers le PSC

Accessibilité : accessible aux personnes en situation de handicap après contact avec le secrétariat ou Cédric NARCES

cedric.narces@udsp16.org (Référent handicap)

Moyens pédagogiques

Matériel : Vidéoprojecteur, défibrillateur, valise pédagogique et mannequins (adulte, enfant, nourrisson) fournis par nos soins, salle spacieuse, chaises...

Intervenant : 1 formateur PSC à jour de sa formation continue

Evaluation : Formative

Validation : Participer à l'ensemble de la session de formation.

Planification

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques) ...

Délai d'accès à la formation : 21 jours

Modalités d'accès : voir fiche d'inscription

Documentation

Chaque participant reçoit :

1 attestation GQS et 1 dépliant

Réussite



100 %

Renseignements

UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS DE LA CHARENTE (16)

9 rue Denis Papin 16340 Isle d'Espagnac

Secrétariat secourisme : tél 05.45.92.32.29 / secourisme@udsp16.org

N° agrément FNSPF : 16-9201/W161002245

SIRET : 421 522 004 00025

Code APE : 8559B

Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de la Région Charente sous le numéro de déclaration n° 541-600-37316

MAJ 12/2025

Objectifs

La sensibilisation aux gestes qui sauvent (GQS) a pour objectif d'initier le plus grand nombre de citoyens aux compétences nécessaires pour devenir le premier maillon de la chaîne de secours et ainsi préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant les secours organisés.

Déroulé pédagogique

La sensibilisation aux gestes qui sauvent permet aux apprenants d'être initiés aux compétences suivantes :

1. Assurer la sécurité de soi-même, de la victime ou de toute autre personne ;
2. Transmettre, au service de secours d'urgence ou au service d'aide médicale urgente, les informations nécessaires à son intervention ;
3. Agir immédiatement face à une personne :
 - victime d'une hémorragie ;
 - inconsciente qui respire ;
 - en arrêt cardiaque, avec ou sans défibrillateur.

Pendant l'initiation, les techniques pédagogiques retenues ainsi que la nature des outils pédagogiques mis en œuvre, permettent de favoriser la pratique individuelle des participants.